



République Française

## MAIRIE de CHATEAUFORT

### ARRETE DU MAIRE

N° 2015 – 04

### Règlementant les horaires d'activation des bornes amovibles

Département des  
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE  
VERSAILLES

CANTON DE  
MAUREPAS

#### Le Maire de la Commune de CHATEAUFORT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1,

Vu l'arrêté du maire du 13 avril 2008 portant mesure de restriction de la circulation de la rue de la Butte Neuve,

Vu l'arrêté modificatif n° 2014-01 du 15 janvier 2014 instituant les horaires d'activation des bornes,

**Considérant** la mise en sécurité des enfants aux abords de l'école primaire et du centre de loisirs,

#### ARRETE

##### Article 1er : Disposition

L'arrêté n°2014-01 réglementant les horaires d'activation des bornes est abrogé.

##### Article 2 : Horaires des bornes du haut de Chateaufort

A compter du lundi 28 septembre 2015, les bornes rétractables situées au carrefour de la Place de la Mairie et de la rue de Trappes seront désormais activées du lundi au vendredi toute l'année de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 19h30.

##### Article 3 : Horaires des bornes du bas de Chateaufort

Les horaires des bornes rétractables situées en bas de la Butte Neuve restent inchangés soit du lundi au vendredi toute l'année de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 18 heures.

##### Article 4 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

##### Article 5 : Sanctions

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

##### Article 6 : Affichage

Le présent arrêté sera publié, affiché en mairie.

##### Article 7 : Diffusion

Madame la secrétaire de Mairie, le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Magny les Hameaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chateaufort, le 15 septembre 2015

Le Maire  
Patrice PANNETIER



MAIRIE de CHÂTEAUFORT

19, place St Christophe - 78117 Châteaufort

Tél. : 01.39.56.76.76 - Télécopie 01.39.56.29.71 - messagerie : accueil@mairie-chateaufort78.fr